Numéro du BEEFP 93-114
Parc national de Banff, Alberta
Pavillon des sources thermales Cave et Basin
Site de Banff

Le pavillon des sources thermales Cave et Basin a été construit en 1912-1914 selon des plans préparés par les architectes Walter S. Painter et Francis S. Swales. D'importantes rénovations ont été effectuées en 1935 et à nouveau dans les années 1980. En 1985, dans le cadre des célébrations marquant le centenaire des parcs nationaux, le pavillon des bains, la piscine et le bassin Basin ont été remis dans leur configuration d'origine datantde 1914, de nouveaux bains ontété construits d'après l'aspect d'une ancienne structure datant à peu près de 1904 et un centre d'interprétation a été ajouté. L'édifice est la propriété de Parcs Canada. Consulter le rapport 93-114 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le pavillon des sources thermales Cave et Basin a été désigné «édifice classé» parce que son emplacement est considéré comme étant à l'origine de la création du réseau de parcs nationaux du Canada et en raison de la qualité de sa conception architecturale.

La découverte des sources thermales Cave et Basin et la décision de les préserver contre la mise en valeur à titre privé a été l'élément catalyseur pour la création du premier parc national du Canada et ultérieurement du réseau de parcs. La création d'un réseau de parcs nationaux était envisagée en partie comme un moyen de générer des revenus pour compenser les coûts relatifs à la prolongation du réseau ferroviaire à travers les chaînes de montagnes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Le pavillon des sources thermales Cave et Basin est la plus ancienne installation de ce type dans le réseau canadien des parcs. Le pavillon représente le premier projet majeur de la Direction des parcs nationaux après sa création en 1911. La conception rustique s'inspire des concepts de la fin du mouvement romantique, c'est-à-dire la création d'une composition pittoresque intégrant de manière artistique un édifice de style approprié dans un paysage qui le complète.

Le pavillon comprend un frontispice symétrique articulé par deux belvédères octogonaux et derrière lequel se trouve une vaste piscine creusée alimentée par des sources chaudes naturelles. D'un côté de la piscine se trouve une longue maison en terrasse et à plusieurs étages qui contient les vestiaires et le centre d'interprétation. De l'autre côté, un simple mur en pierres à arcades sert d'enceinte sans masquer la vue sur le paysage. De chaque côté de la longue maison se trouvent les bassins naturels Cave et Basin.

Les bains, construits en 1985, s'inspirent de la configuration des anciens bains en bois datant de 1904. Ils ne sont pas inclus dans la désignation, mais ils méritent néanmoins d'être préservés en tant qu'élément de la conception et de l'agencement du complexe

Numéro du BEEFP 93-114
Parc national de Banff, Alberta
Pavillon des sources thermales Cave et Basin
Site de Banff

de 1914.

Eléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du pavillon des sources thermales Cave et Basin réside en premier lieu dans sa conception architecturale et dans l'intégration de l'édifice au paysage. Construit autour des bassins naturels mais quelque peu modifiés Cave et Basin, le pavillon est niché sur un versant de la vallée de la rivière Bow.

Le pavillon a subi des modifications majeures en 1935 et à nouveau dans la première moitié des années 1980. Ces dernières modifications visaient d'abord à restituer au pavillon etau complexe leur aspect d'origine de 1914 etensuite à fonder un centre d'interprétation commémorant la création du réseau de parcs nationaux. L'édifice actuel en pierre du pavillon des sources thermales est d'origine et le gros oeuvre est en grande partie historique, tandis que l'agencement général du complexe est une reconstitution faite en 1985 de la conception de 1914. Néanmoins, le pavillon et le complexe sont essentiellement fidèles à la conception d'origine. Tous les éléments font intrinsèquement partie de la composition globale et devraient rester intacts.

La conception du pavillon des sources thermales est de modèle rustique, un style courant en architecture des parcs, qui allie les morphologies régionales et les matériaux indigènes avec l'aspect sentimental du romantisme, en particulier avec les sentiments qu'éveillent les paysages pittoresques ou grandioses. Rustique et de proportions massives, le pavillon évoque la rusticité des cadres montagneux et escarpés dans une composition soigneusement étudiée. Le motif rustique et le groupement massif sont des caractéristiques importantes de la conception et devraient être conservés.

Le fini extérieur est caractérisé par une maçonnerie de pierres dégrossies à assise irrégulière et par des garnitures de carreaux rouges espagnols sur les toits octogonaux des belvédères. La pierre de Rundle est un calcaire bleu qui provenait de carrières creusées dans la vallée de la rivière Bow. La texture rugueuse des murs massifs contraste avec les petits chantepleures et corbeaux régulièrement espacés en pierre taillée. Les réverbères en fer forgé offrent un contraste de matériau et viennent égayer le mur de pierre à arcades. L'utilisation des couleurs et des textures des matériaux naturels est un élément caractéristique important qui devrait être respecté lors des nouveaux travaux. Les carreaux actuels de la piscine ont été installés durant les rénovations des années 1980 et sont fidèles à la conception d'origine, mais ils ne sont pas restés en bon état à cause de la nature corrosive de l'eau de la source chaude et à cause du cycle de gel et de dégel. On pourrait envisager d'utiliser un matériau plus durable qui soit assorti à la palette historique des matériaux de construction. La maçonnerie de pierre a souffert elle aussi, mais dans une moindre mesure. Il est nécessaire de prévoir un entretien régulier des ouvrages en pierre par des maçons

Numéro du BEEFP 93-114
Parc national de Banff, Alberta
Pavillon des sources thermales Cave et Basin
Site de Banff

spécialisés en conservation afin de préserver cet élément important.

Le plan du pavillon et du complexe de la piscine est axial, mais pas totalement symétrique, l'axe principal étant parallèle au versant de la vallée. La séquence axiale commence au frontispice symétrique de l'entrée, s'articule autour de la longue piscine rectangulaire et se termine par la structure en bois des bains publics qui est une reproduction de la configuration de 1904 des bains d'origine. La forme arrondie de l'extrémité arrière de la piscine décale légèrement l'axe principal vers ce local des bains, lequel, malgré son plan orthogonal, est à l'oblique par rapport au reste du quadrillage. La symétrie axiale est créée par les deux belvédères octogonaux et par les arcades symétriques en pierre qui flanquent la piscine. La composition axiale est un élément important de l'agencement et devrait être respectée.

Les éléments en amont de l'axe principal sont de conception moins classique, avec les bords naturels et irréguliers des bassins Cave et Basin qui se fondent dans le paysage. Avec ses trois étages, la longue maison à terrasses nichée sur le versant du coteau est la plus grande structure et abrite les vestiaires au niveau de la piscine et les espaces d'exposition aux niveaux supérieurs. La transition entre la symétrie axiale classique sur la ligne médiane et un type d'agencement plus libre et organique à la périphérie du complexe du pavillon des bains est une autre caractéristique de l'agencement qui doit être respectée.

L'emplacement et le cadre demeurent spectaculaires. Le pavillon des sources thermales est niché dans la vallée de la rivière Bow au pied du mont Sulphur. L'édifice est construit autour des bassins naturels de sources chaudes - le bassin Cave qui ressemble à une grotte souterraine et le bassin extérieur Basin qui est protégé - et sa conception tire parti de ces caractéristiques de l'emplacement. Les promenades panoramiques et les terrasses offrent une vue surélevée des environs et les pistes récemment aménagées qui partent de l'édifice permettent d'explorer les alentours et accentuent la relation entre l'édifice et son environnement. L'intégration des éléments construits et des éléments paysagers est une caractéristique qui devrait être mai nten ue.

Pour respecter l'intérêt de cet emplacement, il convient de préserver soigneusement la valeur patrimoniale de l'édifice et de tous les éléments naturels correspondants. Le terrain de stationnement et la place qui ont été refaits ne compromettent pas la composition générale du complexe du pavillon des sources thermales. Pour conserver les qualités de cet emplacement vierge et isolé, il conviendrait que les aménagements futurs soient gardés hors de vue du bâtiment.

Page 4

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE Numéro du BEEFP 93-114 Parc national de Banff, Alberta Pavillon des sources thermales Cave et Basin Site de Banff

1994.09.02 Trad uction